

L'INCC opérationnel en octobre



Le Soir* - 29 Sep. 2016
Pagina 11

* Le Soir Wallonie, Le Soir Bruxelles-Brabant

Cela fait juste un mois. Dans la nuit du 28 au 29 août, plusieurs individus se sont introduits sur le site de l'Institut national de criminologie et de criminalistique (INCC) à Neder-over-Heembeek. Les clôtures avaient été forcées à l'aide d'une voiture-bélier. Ce mercredi, la commission Justice du parlement s'est notamment penchée sur les suites de l'affaire. Dans des questions jointes, les députés Kattrin Jadin (MR), Nawal Ben Hamou (PS) et Philippe Goffin (MR) se sont enquis des suites de l'affaire.

Sur l'avancée de l'enquête, en revanche, rien ne filtre. Le parquet se refuse à tout commentaire. Impossible de savoir, pour l'heure, si l'incendie avait pour but de faire disparaître les preuves d'une affaire spécifique. Il y a quelques jours, le parquet fédéral signalait toutefois par la voix de son porte-parole que l'incendie n'avait « pas d'incidence sur les dossiers d'antiterrorisme traités » .

« Entre-temps, un inventaire complet des dégâts occasionnés a été dressé » , a ajouté le ministre. Les pièces perdues sont essentiellement celles du laboratoire d'analyse des microtraces, entièrement détruit : des cheveux, des diatomées (organismes unicellulaires). D'autres labos, comme ceux d'identification génétique, d'analyse des fibres et textiles, ont également été touchés dans une moindre mesure. Du côté de l'INCC, on signale que « l'évaluation de l'impact de la détérioration des pièces à conviction est en cours avec les magistrats concernés » . Et on espère que le travail pourra reprendre normalement au plus vite. « La plupart des activités reprendront d'ici la mi-octobre » , estime le ministre.

Th.Ca.

Th.Ca.

Copyright © 2016 Rossel & Cie. Alle rechten voorbehouden